

AGREMENT D'EXTENSION DU CHAMP D'ACTIVITE D'UNE SOCIETE DE GESTION

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 12 octobre 2021, d'agréer l'extension du champ d'activité de la société de gestion GAT Investissement pour exercer les activités de la gestion individuelle ainsi que la gestion des Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV) et des Fonds Communs de Placement (FCP).